

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil d'Exploitation de la régie des thermes de Luchon, du Conseil d'Exploitation de l'Ehpad ERA CASO et du Conseil Municipal aura lieu le 01 février 2019, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

20 h 45 : séance non publique.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14/12/2018.
2. Avis sur l'imputation comptable 2019 des agents communaux affectés à la régie des thermes de Luchon.
3. Amortissement des biens : avis sur l'actualisation de la méthode et des durées.
4. Avis sur la délibération annuelle de garantie AGENCE France LOCALE, thermes 2019.
5. Avis sur la prise en charge des frais de déplacement à l'occasion du salon des thermalies 2019.
6. Avis sur la convention de répartition des frais afférents au salon des thermalies 2019.
7. Avis sur les ouvertures de postes à la régie des thermes de Luchon.
8. Questions diverses.

21 h 00 : séance non publique.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'EHPAD ERA CASO

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14/12/2018.
2. Amortissement des biens : avis sur l'actualisation de la méthode et des durées.
3. Avis sur le budget hébergement prévisionnel 2019.
4. Avis sur l'autorisation à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget de l'Ehpad ERA CASO.
5. Avis sur la création de 4 emplois permanents d'agents sociaux pour l'Ehpad ERA CASO.
6. Convention de formation professionnelle continue « Assistant de Soins en Gériatrie, ASG ».
7. Questions diverses

21 h 15 : séance publique.

CONSEIL MUNICIPAL

Affaires communales

1. Adoption du procès-verbal du 14/12/2018.
2. Régime des délégations.
3. Opposition au transfert automatique de la compétence « eau et assainissement » à la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.
4. Plan Local d'Urbanisme (PLU), refus de transfert de la compétence à la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.
5. Amortissement des biens : actualisation de la méthode et des durées pour l'ensemble des budgets.
6. Délibération annuelle de garantie AGENCE France LOCALE, année 2019, ville.
7. Subvention au collège Jean Monnet pour l'organisation d'un voyage en Angleterre.
8. Règlement du sinistre du 12 juin 2018.
9. Règlement du sinistre du 12 novembre 2018.
10. Règlement du sinistre du 21 juin 2018.
11. Chapelle du Rosaire, convention de financement avec l'Association pour la Sauvegarde et la restauration des peintures de l'Eglise de Luchon (ASPEL).
12. Remboursement de tickets de piscine.
13. Création d'un poste permanent d'adjoint technique pour le golf.
14. Création d'un poste permanent de maître-nageur sauveteur.
15. Captages de sources et passage de canalisations, convention avec l'Office National des Forêts (ONF).
16. Convention avec « La Route d'Occitanie – La Dépêche du Midi » pour l'arrivée de la 3^{ème} étape du Tour d'Occitanie 2019.

Affaires Thermes de Luchon

17. Imputation comptable 2019 des agents communaux affectés à la régie des thermes de Luchon.
18. Délibération annuelle de garantie AGENCE France LOCALE, année 2019, régie des thermes de Luchon.
19. Prise en charge des frais de déplacement à l'occasion du salon des thermalies 2019.
20. Convention de répartition des frais afférents au salon des thermalies 2019.
21. Ouvertures de postes à la régie des thermes de Luchon.

Affaires Ehpad ERA CASO

22. Approbation du budget hébergement prévisionnel 2019 de l'Ehpad ERA CASO.
 23. Autorisation à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget annexe de l'Ehpad ERA CASO.
 24. Création de 4 emplois permanents d'agents sociaux pour l'Ehpad ERA CASO.
25. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 25 janvier 2019,
Le Maire,
Louis FERRE.

